

Image not found or type unknown



Répercussions frais assurance garde meuble au client

Par **Mike Raeputa**, le **15/06/2017** à **10:04**

Bonjour, je souhaite savoir si une entreprise de déménagement et garde meuble, ont le pouvoir de nous répercuter leurs frais d'assurance inclus dans leur devis de concession sans consentement. Après avoir signalé par téléphone, mail puis répondu en mentionnant sur la concession proposée, bon pour accord avec accusé de réception en notifiant que je ne suis pas intéressés? par leurs assurances. Pouvez vous me dire si cela est normal.

Cordialement